



Mairie de Trégarantec
Ti-Kêr Tregaranteg

TREGA' INFOS

Bulletin d'informations
municipales

N°8/ septembre 2023

MÉMENTO

Permanence du Maire par intérim et des adjoint.e.s : sur rendez-vous

Numéros d'urgence/ service de garde

Pompiers : ☎ 18 ou 112

Gendarmerie : ☎ 17 ou 02.98.83.00.40

Médecin/dentiste de garde: ☎ 15

Pharmacie de garde: ☎ 3237

Ambulances : ☎ 15

Electricité : ☎ 08.10.33.30.29

Service eau/assainissement collectif (CLCL) - ☎ 02.98.83.02.80.

Ambulance : du lundi au samedi, de 20h à 8h et dimanche/jour férié, faire le 15.

Maison de l'emploi / France services Lesneven 8h30-12h/13h30-17h30 (16h30 le vendredi) ☎ 02.98.21.13.14 ou accueil@maison-emploi-lesneven.fr.

Déchetterie de Lesneven : ouvert du Lundi au samedi 9h- 12 h ; 14h-17h45 (fermeture à 11h les 1^{ers} samedis de chaque mois.

Maison de l'enfance :

Crèche/Multi-accueil

☎ 02.98.83.66.50.

Centre de Loisirs/Garderie périscolaire ☎ 02.98.83.69.33 ou ploudaniel@epal.asso.fr

Relais Enfants Parents Assistantes

Maternelles : repamdeslegendes@gmail.com ou ☎ 06.47.82.78.48.

La mairie est ouverte au public du lundi au vendredi de 9H00 à 12h30 - Tél : 02.98.83.61.65

mairie.tregarantec@wanadoo.fr

<https://tregarantec.bzh/>

 mairie de Trégarantec

VIE MUNICIPALE / BUHEZ AN TI KER

Lettre de monsieur PHELEP Jean-Louis, Maire honoraire,
aux habitant.e.s de TRÉGARANTE

Mes Chers Concitoyens,

Depuis le 4 septembre 2023, je ne suis plus le Maire de la Commune de TREGARANTEC ;

En effet suite à ma demande de démission émise en Juin 2023, Monsieur le Préfet du Finistère a accepté ma démission, dans un courrier très chaleureux.

Aussi au moment où je quitte mes fonctions, je voudrais vous dire l'honneur que vous m'avez fait en m'élisant hier en 1989 et 2008 comme conseiller municipal, puis comme Maire de 1995 à 2008 et de 2020 à 2023.

Ceci représente donc 12 années de conseiller municipal et bientôt 16 ans et demi de Maire.

Pendant tous ces mandats, je n'ai eu de cesse de travailler pour notre commune. Partout où j'ai eu à siéger, je l'ai défendue becs et ongles.

Et si les travaux engagés du centre bourg et des rues adjacentes ont changé la physionomie de notre commune, je crois pouvoir dire, sans vanité aucune, que je suis le principal artisan. Mais ceci n'a pu se faire ainsi d'ailleurs que toutes les autres réalisations qu'avec l'aide des Adjointes-Maire et des conseillers municipaux et du personnel communal qui m'ont toujours donné leur aval ; je les en remercie vivement. Et fier de les avoir dirigés.

Bientôt il y aura des élections partielles. Vous serez donc appelés aux urnes pour élire trois conseillers municipaux, le conseil devant être au complet de ses membres pour élire par la suite le Maire de la Commune.

Je souhaite beaucoup de courage et de force à notre nouveau Maire, au conseil municipal et au personnel.

Bon vent et réussite dans la mission que nous leur aurons confiée.

Quant à moi, je prendrai un repos bien mérité ; je pars l'esprit serein et fier du devoir accompli.

Je laisse après moi une commune à la situation financière très saine et une administration qui tient la route.

Mais nul n'est parfait, on ne peut pas plaire à tout le monde.

Tout ce travail effectué ne demande pas de remerciement mais simplement un peu de reconnaissance et de considération.

J'adresse mes vifs remerciements à mon épouse qui m'a permis d'effectuer ce travail dans les meilleures conditions.

Portez-vous bien : je vous souhaite santé, bonheur et réussite.

ALORS A DIEU VAT
VIVE TREGA

J. L. PHELEP

Maire Honoraire

REPAS DES AINÉS 2023

La municipalité perpétue le déjeuner des personnes âgées de 70 ans et plus. C'est avec plaisir que nous vous convions à ce repas qui nous permettra d'échanger. Le déjeuner sera servi au restaurant « Au Coq En Pâte », Place du château à LESNEVEN, le dimanche 29 octobre 2023 à 12h00.

Si votre conjoint n'atteint pas les 70 ans, il pourra tout de même y participer moyennant le prix du repas.

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au lundi 16 octobre 2023 auprès du secrétariat de mairie.




OPERATION NETTOYAGE DU CIMETIERE DE TREGARANTEC




NETTOYAGE DU CIMETIÈRE DE TRÉGARANTEC



Le vendredi 20 octobre 2023, la municipalité de Trégarantec invite les habitant.e.s à participer au nettoyage du cimetière de la commune à l'approche de la Toussaint.

 Rendez-vous est donné à 09h00 pour cette opération citoyenne.

 Les participants devant se munir des outils adéquats (râteaux, pelles, seaux, binettes...).

Un verre de l'amitié sera offert à l'issue de la session de nettoyage.

Inscription auprès de la mairie : Tél 02.98.83.61.65 ou par mail mairie.tregarantec@wanado.fr

RECYCLAGE DES PILES ET BATTERIES



Un collecteur est à votre disposition gratuitement dans le hall de la mairie.

Pourquoi trier les piles ? Si elles sont jetées dans la nature, les piles usagées polluent ; jetées dans nos ordures ménagères, elles ne peuvent pas être recyclées...d'où l'importance de les collecter.

Le saviez-vous ? Pour fonctionner, les piles utilisent des matières premières telles que zinc, manganèse, nickel, plomb, fer, cobalt,Grâce à différents traitements, ces matières sont récupérées permettant ainsi la fabrication de nouveaux objets sans avoir recours aux ressources naturelles.

LE CONSEIL DE L'AMBASSADRICE DU TRI CLCL. QUE FAIRE DE SES DÉCHETS AMIANTES ?

Non acceptés dans les déchèteries, le service déchets met à disposition des sacs de conditionnement, siglés "Amiante". Ils sont à retirer gratuitement auprès de l'accueil du service déchets. Une fois « ensachés », ces déchets devront être déposés au Centre d'Enfouissement Technique de l'Iroise (CETI) basé à Guilers. Leur prise en charge spécifique et conforme à la réglementation Européenne vous sera ensuite facturée. Renseignements au 02 98 21 87 88 ou sur www.recycleurs-bretons.fr/nos-solutions/collecte-et-stockage-a

FEUILLES MORTES, TONTE DE PELOUSE, BRANCHAGES : NE LES BRULEZ PAS DANS VOTRE JARDIN!

Brûler des déchets verts, c'est interdit par la Loi



La Loi N° 2020-105 du 10 février 2020 (relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire) a modifié le code de l'environnement. Il est désormais interdit de brûler des biodéchets (dont font partie les déchets de jardin) à l'air libre et dans les incinérateurs.

En cas de non-respect de la Loi, une contravention de 450 euros peut être appliquée (article 131-13 du nouveau Code pénal). Les incinérateurs de jardin sont aussi interdits en France (vente et utilisation) depuis février 2020. Et ils ne peuvent plus être mis gratuitement à disposition des jardiniers.

Brûler des déchets verts, ça pollue !

Enflammer des végétaux, surtout s'ils sont humides, dégage des substances toxiques pour les êtres humains et l'environnement, telles que des particules (PM), des oxydes d'azote (NOx) des hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP), du monoxyde de carbone (CO), des composés organiques volatils (COV), ou encore des dioxines. Cela s'ajoute à la pollution atmosphérique déjà importante. La toxicité des émissions est encore augmentée lorsque ces déchets verts sont brûlés avec d'autres déchets du jardin (plastiques, bois traités).

D'autres solutions existent pour se débarrasser de ses déchets verts

Vous pouvez faire un compost, utiliser ces déchets pour pailler au pied des plantes ou apporter vos déchets verts en déchèterie.

CHEZ NOS VOISINS Ha-Tro-War

RECYCLERIE LEGEND'R – LESNEVEN : Pendant la durée des travaux rue de la Libération (direction déchèterie), le dépôt de la recyclerie reste ouvert. Pour rappel, ci-après les horaires d'ouverture du dépôt (5 rue Paul Gauguin) : les mercredis et vendredis de 14 h 00 à 16 h 30 et les samedis de 10 h 00 à 16 h 30.

Musée du coquillage et animaux marins de Brignogan, Ouverture du mardi 24/10 au vendredi 3/11/2023, de 15h à 17h30. Ce Musée riche en espèces de notre littorale (coquillages, crustacés, échinodermes... est également ludique et instructif. Il vous surprendra. Entrée adulte 5€ et enfant 1€, visite commentée d'1h30 incluse.

ADP Respecte du Léon, Groupe d'entraide des familles endeueillées : groupe de parole le Jeudi 12/10/2023 à 14H15 à Lesneven. Inscription au 06.04.09.57.99

Consultante en bilan de compétences et coach professionnelle vous accompagne dans votre besoin d'évolution personnelle et/ ou professionnelle. Installée au 25 place du Château à Lesneven, Fanny COQUIL vous reçoit le lundi, mercredi et jeudi. RDV d'information gratuit. Pour plus d'informations, contactez-la au : 06.64.73.46.86 / fanco2C@outlook.fr

Nouvelle thérapeute en Kinésiologie et Hypnose : Julie TERRASSON, sur la commune de Lesneven, (25, place du château) du lundi au Vendredi de 9h30 à 18h. Tél: 07.87.16.13.02

Thé dansant à St MÉÉN : Le Club des 2 Vallées organise son Thé Dansant annuel le 15/10 à 14h00 (sur réservation)



Marche solidaire « les Roses Finistériennes : à Plouider le 08/10, départ à 9h30



Cinéma insolite Un tour d'Europe en 12 court-métrages : Pour la première fois, le Groupe Ouest propose avec les P'tites Fabriques|Fabrique d'imaginaire, dans le cadre du partenariat avec Tourisme Côte des Légendes / Communauté Lesneven Côte des Légendes, et en complicité des communes de Guissény, Plouider et Lesneven, un tour d'Europe cinématographique inédit en projetant 12 court-métrages dans des lieux insolites. En octobre, le samedi 7 de 17h à 19h au Centre Nautique de Guissény, le dimanche 8 de 17h à 19h à la Chapelle Saint-Fiacre à Plouider et le lundi 9 de 9h à 11h à l'Atelier de Lesneven, venez découvrir une série de court-métrages, en présence de leurs cinéastes venus de toute

l'Europe ! Une sélection éclectique, allant du documentaire à la fiction, du thriller à l'humour en passant par le fantasy...

Les séances sont gratuites et accessibles à partir de 14 ans.

Les films seront diffusés en version originale sous-titrée en français. La séance du lundi 9 est accessible aux sourds et malentendants. Inscription requise au préalable sur legroupeouest.com/cinema-insolite/



LE GROUPE OUEST

FABRIQUE D'IMAGINAIRE
CÔTE DES ÉCRANS
(in, and an imaginola)

CINÉMA INSOLITE !

12 court-métrages à découvrir lors de 3 séances en présence des cinéastes venus de toute l'Europe

Samedi 7 octobre / Guissény
17h-19h au Centre Nautique

Dimanche 8 octobre / Plouider
17h-19h à la Chapelle Saint-Fiacre

Lundi 9 octobre / Lesneven
9h-11h à l'Atelier

Gratuit et à partir de 14 ans
www.legroupeouest.com

Photo © RANGINSON, Alfa Barker